

DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS POUR NON-SPÉCIALISTES

Cette formation a été remplacée par la formation APA11 Dématérialisation des marchés publics de A à Z

1 JOUR, 7 HEURES

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

CODE : MP89

Objectifs de la formation

- Acquérir les notions essentielles autour de la dématérialisation
- Utiliser les modalités du DUME, pour simplifier les pratiques d'achat
- Identifier les points de vigilance dans sa réponse à un AO dématérialisée

Public concernés

- Pour les opérateurs économiques non spécialistes des marchés publics ; Tout professionnel chargé de répondre à un marché public (appel d'offres, marché à procédure adaptée, ...)

Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 895,00 €HT

Revenir sur les fondamentaux de la commande publique

- Présentation des textes applicables aux marchés publics : ordonnance et décret

- S'approprier les grands principes de la commande publique (transparence, égalité, concurrence)
-

Se repérer dans le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE)

- Distinguer les pièces réglementaires et les pièces contractuelles qui composent le DCE
 - Connaître les pièces constitutives du DCE, leurs rôles et les informations qu'elles comportent
-

Construire la réponse administrative au marché public dématérialisé

Recenser les différents types de réponses administratifs et identifier les livrables administratifs à fournir pour chaque cas

Quelles modifications dans le cas d'une réponse dématérialisée

- Construire la réponse administrative avec les formulaires DC1 et DC2
 - Connaître les différentes formes de groupement (solidaire ou conjoint)
 - Élaborer la réponse administrative avec les formulaires DC4 dans le cadre de la sous-traitance (les cas seront traités en fonction des types de réponses opérés habituellement par les stagiaires)
 - Comprendre le DUME, ses objectifs : quels sont les marchés et les procédures concernés : la généralisation du dispositif
-

Dématérialisation : répondre par voie électronique au marché public

- Quels changements faut-il prévoir dans le cadre de sa réponse ?
 - Qu'est-ce que le certificat ?
 - Connaître les modalités de la signature électronique
-

Cas pratiques de dépôts d'offres sur des plateformes: PLACE, Achatpublic.com, E-Megalis, etc.

- Les étapes à respecter
 - Quels sont les impacts du dispositif à l'égard des candidats
-

Échanges et retours d'expérience

Dates

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

- Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 0170 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.